

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VERRIÈRES

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : YANNICK PICARD

Par arrêté AH_2025_0084, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Verrières.

L'enquête publique aura lieu du 03 novembre à 09h00 au 04 décembre 2025 à 12h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Par décision du 25/09/2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Yannick PICARD en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Régis LOUIS en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Verrières	Permanences du Commissaire Enquêteur, Yannick PICARD
<p>Lundi : 14h00 - 18h00 Mardi : 14h00 - 18h00 Mercredi : 14h00 - 17h00 Jeudi : 14h00 - 18h00 Vendredi : 14h00 - 18h00</p>	<p>Lundi 03 novembre : 09h00 - 12h00 Vendredi 14 novembre : 14h00 - 17h00 Samedi 22 novembre : 09h00 - 12h00 Jeudi 04 décembre : 09h00 - 12h00</p>

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Verrières.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Verrières. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous. À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Président de Troyes Champagne Métropole.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi, ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Verrières, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.